

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie
pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 9428 du 5 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1300548S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 5378 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300429S),

Décide:

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2013:

Bonnot, Gerard

Nigend : 240 902

Numéro de livret de solde : 8 088 000

Fait le 5 février 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

D. GALTIER